



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Boisbriand du 19 novembre 2020 à 17 h 30 et à laquelle assistent les membres du conseil : M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse MARLENE CORDATO.

Les membres du conseil assistent à la séance par vidéo conférence leur permettant d'y participer simultanément, de délibérer et voter conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-074 du 2 octobre 2020.

Le directeur général par intérim et la greffière assistent également à la séance par vidéo conférence.

**DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2020-11-487  
RÈGLEMENT RV-1673-2**

La conseillère Lori Doucet donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1673-2 modifiant le Règlement RV-1673 sur les tarifs de certains biens, services ou activités pour l'exercice financier 2020.

Le projet de règlement est déposé.

**RÉSOLUTION 2020-11-488  
ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF (OBNL) – PROGRAMME  
D'ASSURANCE ASSUMÉE PAR LA VILLE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver la liste des organismes à but non lucratif qui bénéficient du programme d'achat en commun de l'Union des municipalités du Québec pour les assurances des biens et de la responsabilité civile générale, responsabilité des administrateurs et dirigeants et pour l'assurance accident des bénévoles, pour la période du 30 novembre 2020 au 30 novembre 2021, à savoir :

**Organismes culturels :**

Le Club philatélique Les Timbrés de Boisbriand  
Club photo de Boisbriand inc.  
Ligue d'Improvisation Majeure classique de Boisbriand  
Troupe vocale les Vagabonds de Boisbriand  
Le Petit Théâtre du Nord  
Club d'Astronomie de Boisbriand

**Organismes communautaires :**

Les Pionniers de Boisbriand  
Ligue de sacs de sable et de pétanque de Boisbriand  
Maison des jeunes Sodarrid de Boisbriand inc.  
Services d'Entraide « Le Relais »

**Organismes sportifs :**

Association de balle-molle mineure de Boisbriand  
Association de baseball des Spartiates de Boisbriand / Sainte-Thérèse  
L'Association du hockey mineur de Boisbriand et Sainte-Thérèse  
Karaté Shorin-Ryu Boisbriand  
Yahou! Club de glisse

D'assumer le montant de la prime de base de 428,77 \$ par organisme incluant les frais et les taxes applicables.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 194 00 420.

D'autoriser les organismes suivants à bénéficier du programme d'achat, à la condition d'en assumer la prime, les frais et les taxes, à savoir :

**ABCB**

Club d'athlétisme Corsaire-Chaparral inc.  
Fonds communautaire de Boisbriand  
Ligue amicale de sports pour adultes  
Les Patriotes de Saint-Eustache 60 ans et plus  
Mesures alternatives des Basses-Laurentides  
Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand (RGAB)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-11-489**

**TRANSACTION ET QUITTANCE – CARRIÈRE ST-EUSTACHE LTÉE c.  
VILLE DE BOISBRIAND ET MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE  
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE – DOSSIER 700-17-005051-080**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver le projet de transaction et quittance entre la Ville, la Municipalité régionale de Comté de Thérèse-De Blainville et Carrière St-Eustache Ltée dans le dossier 700-17-005051-080 tel que soumis.

DE présenter une demande officielle à la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville de procéder à la modification de son schéma d'aménagement et de développement afin d'y inclure les activités de carrière et dépôt à neige pour le lot 5 467 452 du cadastre du Québec et dépôt à neige pour le lot 5 517 017 du cadastre du Québec.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-11-490  
TRANSACTION ET QUITTANCE – FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINTE-  
THÉRÈSE-D’AVILA (NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX)**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D’approuver le projet de transaction et quittance entre la Ville et la Fabrique de la paroisse Sainte-Thérèse-d’Avila (Notre-Dame-de-la-Paix) tel que soumis.

DE verser la somme de 213 000 \$ en compensation des pertes subies et la somme de 4 000 \$ pour le contenu entreposé dans les conteneurs.

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l’intérêt de la Ville.

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question ayant trait à un sujet inscrit à l’ordre du jour de la séance n’a été reçue.

**RÉSOLUTION 2020-11-491  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

DE lever la séance à 17 h 47.

Adoptée